

**COMMISSION DE TRAVAIL EDUCATION / JEUNESSE / PETITE ENFANCE**  
**Compte rendu de la rencontre du 23 avril 2002**

**Thème : Le maillage des équipements de la petite enfance**

**Hélène KNOLL (Association SOLEIL)**

**Responsable principale de la commission Education / Jeunesse / Petite enfance**

Claire DUPOUY (ATTAC des Hautes-Pyrénées)

Responsable de la commission Education / Jeunesse / Petite enfance

Etaient présents :

AUGOYARD	Philippe	PMI / DSD des Hautes-Pyrénées
COLLANGETTE	Sandrine	CAF du Gers
COULOM	Marianne	Crèche des Petits Loups
DAUGREILH	Danielle	Adjointe au Maire de Vic en Bigorre
DEFFES	Ginette	Mairie de Vic en Bigorre
DUPOUY	Claire	
GRAS	Lionel	Semadour
IBOS	Françoise	Centre Médico Psychologique infanto-juvenil
JOURNE	Lydie	Centre Médico Psychologique Vic en Bigorre
KNOLL	Hélène	SOLEIL
LEFEVRE	Annouk	Université de Pau et des Pays de l'Adour
RODRIGUEZ	Jean	RASED Maubourguet
SOURBETS	Cécile	Centre Médico Psychologique Vic en Bigorre
TREBUCQ	Pierre Louis	CAF des Hautes-Pyrénées
VACHER	Chantal	

15 personnes présentes

La réunion démarre sur un rappel des débats engagés lors de la première réunion organisée le 26 février 2002 à Vic en Bigorre. Hélène KNOLL lit le compte rendu de cette rencontre et rappelle les points forts de cette première réunion, en particulier, la nécessité de conduire une étude afin de connaître :

- Le nombre d'enfants de moins de trois ans ;
- Le nombre d'enfants en âge d'être gardés et qui ne le sont pas ;
- Les flux domicile / travail des parents

Afin de savoir où se localisent les demandes d'accueil petite enfance.

<b>I. TOUR DE TABLE :</b>
---------------------------

Les participants à la rencontre sont invités par Hélène KNOLL à se présenter et à exposer également leurs motivations et leurs attentes de la commission Education / Jeunesse / Petite enfance du Conseil de Développement du Pays du Val d'Adour.

### Un aperçu de certaines interventions :

Les interrogations posées par certains participants :

- ✓ Où en est la réflexion conduite dans le Val d'Adour ?
- ✓ Quels sont les tenants et les aboutissants de la commission Education / Jeunesse / Petite enfance ?
- ✓ Y aura-t-il une aide financière apportée aux projets initiés ?
- ✓ Quels sont les financements susceptibles d'être apportés aux projets ?
- ✓ Comment s'articuleront les projets existants ?
- ✓ Où en est le projet PASSERELLE ?

Les attentes de certains participants :

- ✓ Les CAF peuvent apporter des connaissances bien particulières, peuvent offrir un apport technique ;
- ✓ La participation à la commission peut être motivée par un intérêt pour la mise en commun des connaissances et des expériences ;
- ✓ La commission devrait permettre de recenser les idées et initiatives innovantes qui pourraient émerger en Val d'Adour ;
- ✓ La commission doit maintenant avancer pour donner l'envie de créer une dynamique.

## **II. LES CONCLUSIONS :**

Une précision est apportée concernant le souhait de la commission Education / Jeunesse / Petite enfance de conduire une étude.

En effet, le Groupement d'Intérêt Public de Développement Local Euradour, structure de droit public gestionnaire du Contrat de Pays du Val d'Adour, a pour principale mission de conduire des études. De plus, l'élaboration d'un Contrat Territorial des services au public a été inscrite à la maquette financière 2002 et devrait donc être lancée au cours de l'année 2002.

Il est entendu que le Conseil de Développement du Pays du Val d'Adour participera à cette étude qui sera toutefois réalisée par un cabinet d'études spécialisé. Cette condition sera inscrite dans l'appel d'offre.

Dès à présent, la commission Education / Jeunesse / Petite enfance peut définir, concernant le volet petite enfance de ce Contrat Territorial des services au public, ses attentes et préoccupations qui seront abordées par cette étude.

Concernant le soutien aux projets pouvant être initiés, il est précisé que le Contrat de Pays du Val d'Adour viendra soutenir les projets innovants faisant preuve de multipartenariat, de mise en réseau et coordination.

### Extrait du programme cadre du Contrat de Pays :

*« Convaincus que les services constituent un des piliers de la cohésion sociale des territoires ruraux, il nous est cependant indispensable d'engager une réflexion globale des services publics sur leur maintien et leur développement. Ceci renvoie à proposer de nouveaux modes d'organisation et de modernisation qui mettront en avant un maillage équilibré du territoire, une multifonctionnalité des lieux et un multipartenariat associant privé et public. Cette réflexion donnera lieu à la définition d'une Charte territoriale des services au public, document de référence traduisant l'engagement collectif et solidaire en faveur du maintien, du développement et de la modernisation des services sur notre territoire. Sur la base d'un diagnostic exhaustif faisant ressortir offre et demande à l'échelle du territoire, cette Charte devra formuler une stratégie globale de maintien et de développement des services dans toute leur diversité en s'attachant à promouvoir une approche intégrée, une approche solidaire, une approche partagée ».*

Il est également précisé que les projets, qui ne répondront pas aux critères d'éligibilité du Contrat de Pays et qui ne rentreront donc pas dans le cadre du programme cadre, pourront prétendre à un soutien financier au titre des politiques de droit commun.

Concernant le rôle du Conseil de Développement en général et de la commission Education / Jeunesse / Petite enfance en particulier, il est rappelé que les forces vives du territoire sont invitées dans les groupes de travail à formuler des propositions pouvant alimenter les orientations de développement. Le Conseil de Développement a un rôle « d'initiateur de projets ». Les participants aux diverses commissions de travail doivent avoir conscience que les réunions thématiques ne sont pas des réunions d'informations, bien que celle-ci est nécessaire, mais des rencontres débats qui leur permettent de formuler leurs attentes, leurs aspirations pour l'avenir de leur territoire.

### Les suites de cette seconde rencontre :

Le tour de table a révélé la difficulté de connaître les structures du secteur de la petite enfance, leur rôle, leurs projets. Il est donc proposé d'élaborer des « fiches d'identité » des organismes du secteur de la Petite enfance localisés dans le Val d'Adour. Les structures pourraient être invitées à présenter leurs missions, leurs réseaux et partenariats, leurs projets, leurs attentes, leurs difficultés, leur personnel... Ces fiches pourraient s'inspirer de celles déjà réalisées dans les Hautes-Pyrénées par le réseau REVA. Philippe AUGOYARD et Françoise IBOS se proposent d'animer le groupe qui réfléchira à l'élaboration de ces « fiches d'identité ».

La nécessité d'une étude avait déjà été évoquée lors de la première rencontre de la commission, le 26 février dernier, et rappelée au début de cette nouvelle réunion. La réalisation d'une étude sur les services au public, incluant inévitablement le secteur de la Petite enfance, ayant été programmée pour le courant de l'année 2002 (voir précédemment), la commission Education / Jeunesse / Petite enfance sera bien évidemment associée à son élaboration. Afin de préparer cette participation, la commission a décidé dès à présent de définir les grands axes du volet Petite enfance de cette étude. Philippe AUGOYARD et Pierre Louis TREBUCQ se proposent d'animer le groupe de travail chargé de cette réflexion.

Lors de la rencontre, il a été également évoqué la nécessité d'une réflexion autour de formations transversales des professionnels du secteur suite à l'identification par ces mêmes professionnels d'un besoin flagrant en terme de « formations ressources compétences ». A ce sujet, il est rappelé que le programme cadre du Contrat de Pays prévoit une action de mise en réseau, de rencontre et d'information des intervenants du secteur de la Petite enfance :

*« Afin de conforter le maillage sur le territoire, des rencontres et des échanges seront organisés réunissant les différents types d'intervenants de ce secteur d'activité ainsi que les parents. L'objectif est de lutter contre l'isolement de certains usagers et professionnels et de permettre ainsi l'enrichissement et la mutualisation des connaissances. Sera recherchée une meilleure structuration de l'offre de service en créant des relais assistantes maternelles. Les aides soutiendront l'organisation des échanges et des formations accompagnements ainsi que les études préalables à la mise en place des relais assistantes maternelles ».*

La commission a souhaité réfléchir à la mise en place de formations communes à destination des professionnels du secteur. Françoise IBOS et Jean RODRI GUEZ seront les animateurs de ce groupe de travail.

Par ailleurs, il a été décidé d'associer à ces diverses rencontres les assistantes maternelles du territoire ainsi que les homologues (PMI et CAF, entre autre, encore absents dans la commission) des autres départements.

### **III. PROCHAINES REUNIONS :**

La commission Education / Jeunesse / Petite enfance a décidé, pour plus d'efficacité, de travailler en sous groupes, autour des trois attentes de cette commission et avant de se retrouver pour une rencontre de mise en commun.

◆ **Le mardi 14 mai 2002 à 16 h 30, au Centre Médico-social de Maubourguet :**

Responsables de ce groupe : Philippe AUGOYARD, PMI des Hautes-Pyrénées - circonscription de Vic en Bigorre, et Pierre Louis TREBUCCO, CAF des Hautes-Pyrénées

Thème : le Contrat Territorial des services au public, Volet Petite enfance : les attentes de la commission Education / Jeunesse / Petite enfance

◆ **Le mercredi 15 mai 2002 à 9 h 00, à la CAF des Hautes-Pyrénées :**

Responsables de ce groupe : Philippe AUGOYARD, PMI des Hautes-Pyrénées - circonscription de Vic en Bigorre, et Françoise IBOS, Centre Médico Psychologique de Vic en Bigorre

Thème : l'élaboration des fiches d'identité des diverses structures du secteur de la Petite enfance dans le Val d'Adour

◆ **Le mercredi 15 mai 2002 à 13 h 30, au Centre Médico Psychologique de Vic Bigorre :**

Responsables de ce groupe : Françoise IBOS, Centre Médico Psychologique de Vic en Bigorre, et Jean RODRI GUEZ, RASED de Maubourguet

Thème : la formation des professionnels du secteur de la Petite enfance

◆ **Le mardi 04 juin 2002 à 17 h 30, à la Mairie de Vic en Bigorre :**

Responsables de ce groupe : Hélène KNOLL, Association SOLEIL, et Claire DUPOUY, ATTAC des  
Hautes-Pyrénées

Thème : mise en commun des réflexions conduites lors des trois rencontres précédentes